

15 décembre 2022

PLAN DESTINATION FRANCE

8 lauréats pour l'appel à manifestation d'intérêt « Hébergements en outre-mer »

Le plan Destination France annoncé par le Premier ministre en novembre 2021 vise à faire de la France une destination de référence en matière de tourisme durable. Atout France, qui porte plusieurs mesures de ce plan, a souhaité soutenir les projets imaginés par les professionnels du tourisme français pouvant contribuer à cet objectif.

L'AMI « Hébergements en outre-mer » a ainsi été lancé en juin 2022 afin de soutenir les hôtels et résidences de tourisme confrontés aux enjeux de transformation du tourisme dans les outre-mer et à renforcer l'attractivité et l'image de tourisme durable des destinations touristiques concernées dans des bassins régionaux très concurrentiels.

Sur 14 candidatures reçues par Atout France, **8 projets lauréats** ont été retenus :

- **Hôtel Amazonia** - Guyane
- **Lindsey Hôtel** - La Réunion
- **Hôtel Le Saint-Pierre** - La Réunion
- **Résidence Le Kerveguen** - La Réunion
- **Beach Hôtel** - Saint-Martin
- **Gondwana Hôtel** - Nouvelle-Calédonie
- **Hôtel Carayou** - Martinique
- **Hôtel Fleur d'Épée** - Guadeloupe

Le jury a sélectionné les projets d'investissements portant des enjeux structurants de transformation durable, avec notamment des projets de rénovation immobilière, des démarches d'ajustement des modèles économiques et de la stratégie commerciale ou des accompagnements liés aux ressources humaines.

Le jury

Ces candidatures ont été évaluées sur dossier par un **jury, réuni le 29 novembre 2022**, composé de représentants des structures suivantes : BPI France, Direction Générale des Outre-Mer (Ministère des Outre-Mer), Agence Nationale de Cohésion des Territoires.

Au regard de la qualité et du volume de candidatures reçues, de nouveaux appels à manifestation d'intérêt portant sur ces mêmes thématiques ou des thématiques proches seront organisés au 1^{er} trimestre 2023. www.atout-france.fr